



## Pommier / Poirier

**N°12**  
**22/05/2025**



### Animateur filière

Aline BEZ  
**FREDON Nouvelle-Aquitaine**  
[aline.bez@fredon-na.fr](mailto:aline.bez@fredon-na.fr)

### Directeur de publication

Bernard LAYRE  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine  
Pommier/Poirier Edition Zone  
Limousin N°12  
du 22/05/2025 »



**Edition Zone Limousin**  
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

Tableau d'analyse de risque

|               | Aucun                  | Faible | Modéré                    | Fort | Alerte |
|---------------|------------------------|--------|---------------------------|------|--------|
| Bioagresseurs | Semaine 21<br>19 au 25 |        | Semaine du 22<br>26 au 31 |      |        |
| Tavelure      |                        |        |                           |      |        |
| Oïdium        |                        |        |                           |      |        |
| Pucerons      |                        |        |                           |      |        |
| Carpocapse    |                        |        |                           |      |        |
| Tordeuses     |                        |        |                           |      |        |
| Psylle        |                        |        |                           |      |        |

### Pommier - Poirier

- **Tavelure** : Risque faible.
- **Oïdium** : Risque de contamination en cours dans les parcelles touchées en 2024.
- **Pucerons cendrés et verts** : Risque en cours, foyers à surveiller.
- **Carpocapse** : 1<sup>er</sup> vol, pontes et éclosions en cours suivant les secteurs.
- **Tordeuse orientale du pêcher** : 2<sup>ème</sup> génération en secteurs précoces prévue fin mai - début juin.
- **Psylle du poirier** : développement des larves de 2<sup>ème</sup> génération selon les secteurs.

# Données météorologiques

## Prévision du 23 au 29 mai 2025 (source : Météo France)

Le temps devrait être globalement sec et légèrement plus chaud, à l'exception de quelques passages pluvieux possibles en tout début de semaine (les 26 et 27 mai). Une nette amélioration est attendue, avec des températures plus élevées accompagnées du retour de conditions anticycloniques. Les températures seront supérieures aux normales de saison : les minimales varieront entre 7 et 11 °C, tandis que les maximales oscilleront entre 19 et 28 °C.

|                          | 23/05                                                                                                        | 24/05                                                                                                        | 25/05                                                                                                                   | 25/05                                                                                                         | 27/05                                                                                                                      | 28/05                                                                                                                      | 29/05                                                                                                           |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lubersac (19)            | <br>7° / 19°<br>↙ 15 km/h   | <br>7° / 21°<br>↗ 10 km/h   | <br>8° / 22°<br>↘ 10 km/h              | <br>11° / 20°<br>↗ 10 km/h   | <br>11° / 20°<br>↗ 15 km/h              | <br>10° / 23°<br>↗ 15 km/h              | <br>12° / 26°<br>↗ 10 km/h   |
| Voutezac (19)            | <br>8° / 20°<br>↙ 15 km/h   | <br>7° / 23°<br>↗ 10 km/h   | <br>9° / 23°<br>↘ 10 km/h              | <br>12° / 22°<br>↗ 10 km/h   | <br>11° / 22°<br>↗ 10 km/h              | <br>11° / 25°<br>↗ 15 km/h              | <br>13° / 27°<br>↗ 10 km/h   |
| Allasac (19)             | <br>7° / 21°<br>↙ 15 km/h   | <br>6° / 23°<br>↗ 10 km/h   | <br>8° / 24°<br>↘ 10 km/h              | <br>12° / 22°<br>↗ 10 km/h   | <br>10° / 23°<br>↗ 10 km/h              | <br>10° / 26°<br>↗ 15 km/h              | <br>12° / 28°<br>↗ 10 km/h   |
| St Yrieix La Perche (87) | <br>8° / 19°<br>↙ 15 km/h | <br>6° / 21°<br>↗ 10 km/h | <br>7° / 22°<br>↘ 15 km/h            | <br>10° / 21°<br>↗ 15 km/h | <br>11° / 20°<br>↗ 15 km/h            | <br>10° / 24°<br>↗ 15 km/h            | <br>11° / 27°<br>↗ 10 km/h |
| Measnes (23)             | <br>8° / 18°<br>↙ 10 km/h | <br>7° / 21°<br>↘ 20 km/h | <br>9° / 21°<br>↘ 20 km/h<br>40 km/h | <br>10° / 19°<br>↗ 15 km/h | <br>10° / 19°<br>↗ 20 km/h<br>40 km/h | <br>10° / 22°<br>↗ 20 km/h<br>40 km/h | <br>11° / 24°<br>↘ 15 km/h |

# Pommier

- **Stade phénologique**

Les pommiers sont actuellement en phase de grossissement des fruits : BBCH 73 - BBCH 74.

## Maladies du pommier

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

### Observations du réseau

Des taches de tavelure sont observées sur les feuilles et les fruits dans certains vergers.

**Le taux d'infestation observé est étroitement lié à l'inoculum de la parcelle : l'évaluation de la présence de taches de tavelure d'une parcelle** passe par l'observation d'au moins 100 pousses (en regardant chaque feuille de la pousse) jusqu'à trouver une première tache. **Le haut des arbres doit également être observé car la tavelure y passe souvent inaperçue et les projections conidiennes contaminent ensuite le bas des arbres.**

La pression tavelure est évaluée en fonction du nombre de pousses consécutives observées (P) avant de trouver une première feuille tavelée :

- **Si  $P \geq 80$  : absence de pression ;**
- **Si  $P > 40$  (ou  $> 80$  pour 2 pousses tavelées) : pression faible ;**
- **Si  $P > 20$  (ou  $> 40$  pour 2 pousses tavelées) : pression moyenne ;**
- **Si  $P < 40$  pour 2 pousses tavelées : pression forte.**

### Le risque tavelure dépend :

- De l'importance de la « projection » : à chaque pluie, seules les spores à maturité sont projetées ;
- De l'importance de la « contamination » : en fonction des conditions d'humectation du feuillage et des températures, un nombre plus ou moins grand de spores vont germer et contaminer le végétal.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace) :

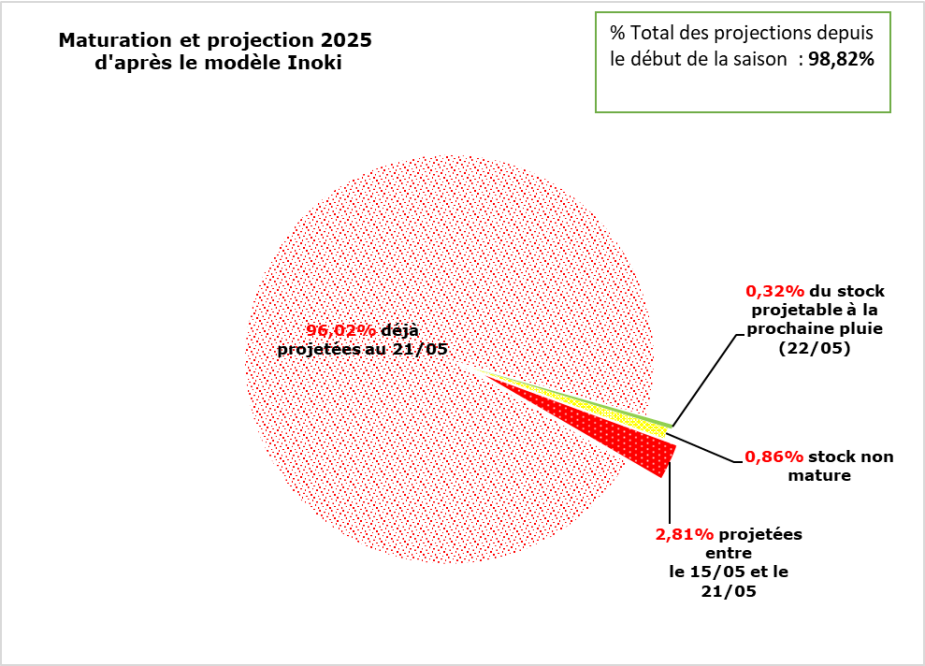
| Température moyenne               | 7°C | 8°C | 10°C | 11°C | 12°C | 13°C | 15°C | 18°C |
|-----------------------------------|-----|-----|------|------|------|------|------|------|
| Durée de la période d'humectation | 18h | 17h | 14h  | 13h  | 12h  | 11h  | 9h   | 8h   |



**Taches de tavelure sur feuille**  
(Crédit photo : A. BEZ - FREDON NA)



**Taches de tavelure sur feuille**  
(Crédit photo : SICA MEYLIM)



Le modèle DGAL-ONPV/INOKI® indique que 98,82% du stock de spores auraient été projetées depuis le début de la saison dans les secteurs de Lubersac et Coussac-Bonneval. 0.32% de spores pourrait être projeté lors des prochaines pluies (22/05). Le modèle indique qu’il reste un reliquat de 0,86% de spores non matures. La contamination primaire ne serait pas complètement terminée.

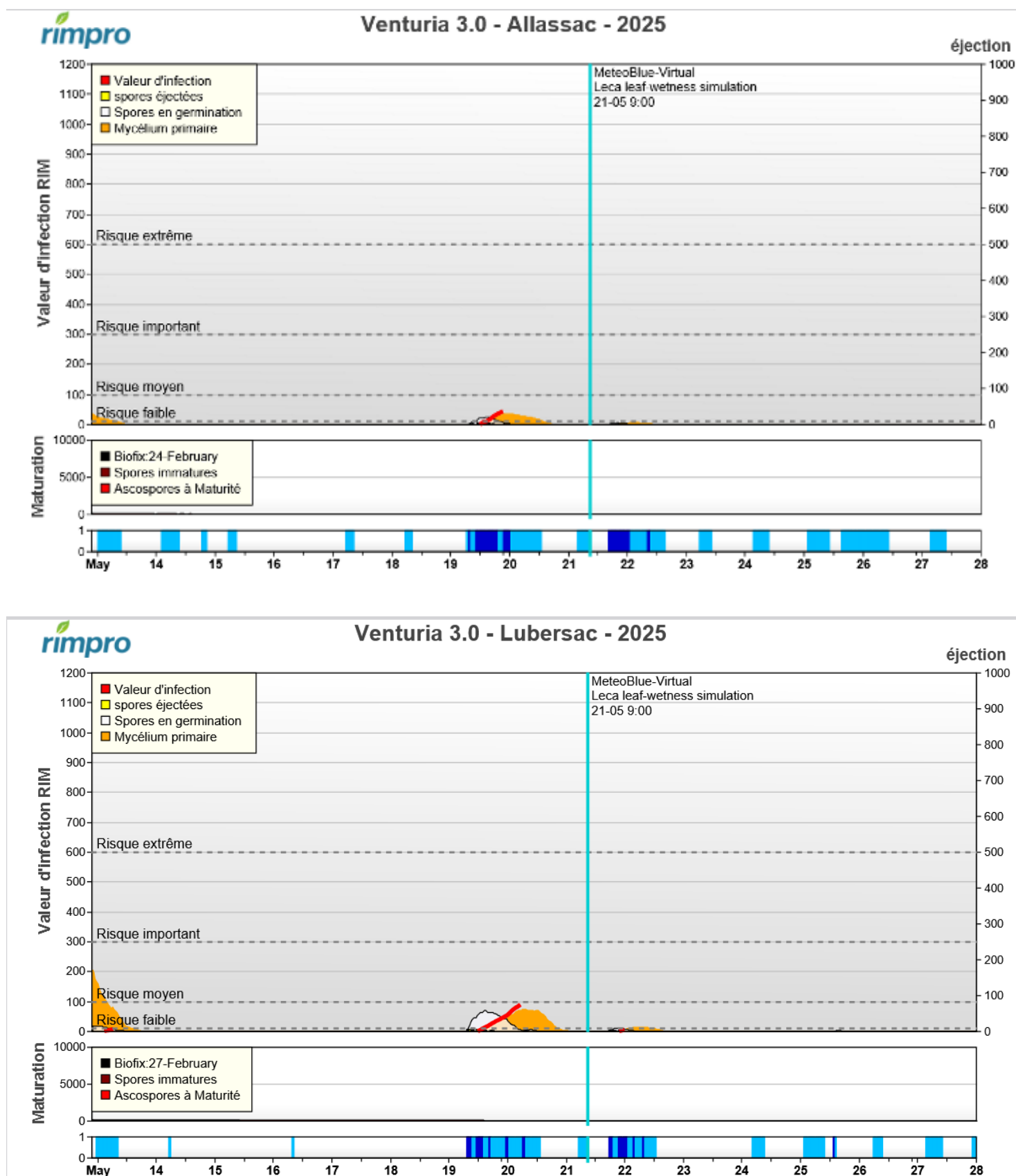
Dans le tableau ci-dessous, les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante :

Très Légère<Légère<Assez Grave<Grave

| Secteur             | Périodes d'humectation |            | Niveau de contamination | Date Sortie de Tache |
|---------------------|------------------------|------------|-------------------------|----------------------|
|                     | Date Début             | Date Fin   | Gravité                 |                      |
| LUBERSAC            | 21-mai-25              | 22-mai-25  | --                      |                      |
|                     | 21-mai-25              | 21-mai-25  | --                      |                      |
|                     | 19-mai-25              | 20-mai-25  | L                       |                      |
|                     | 19-mai-25              | 19-mai-25  | --                      |                      |
|                     | 19-mai-25              | 19-mai-25  | --                      |                      |
|                     | 11-mai-25              | 12-mai-25  | AG                      | 23/05/2025           |
|                     | 26-avr-25              | 27-avr-25  | TL                      | 08/05/2025           |
|                     | 22-avr-25              | 24-avr-25  | AG                      | 04/05/2025           |
|                     | 19-avr-25              | 21-avr-25  | G                       | 02/05/2025           |
|                     | 14-avr-25              | 15-avr-25  | L                       | 30/04/2025           |
|                     | 12-avr-25              | 13-avr-25  | L                       | 28/04/2025           |
|                     | 21-mars-25             | 23-mars-25 | AG                      | 06/04/2025           |
|                     | 11-mars-25             | 13-mars-25 | TL                      | 02/04/2025           |
|                     | 09-mars-25             | 10-mars-25 | L                       | 31/03/2025           |
| Coussac<br>Bonneval | 24-févr-25             | 25-févr-25 | TL                      | 20/03/2025           |
|                     | 21-mai-25              | 22-mai-25  | --                      |                      |
|                     | 21-mai-25              | 21-mai-25  | --                      |                      |
|                     | 19-mai-25              | 20-mai-25  | L                       |                      |
|                     | 19-mai-25              | 19-mai-25  | --                      |                      |
|                     | 18-mai-25              | 18-mai-25  | --                      |                      |
|                     | 15-mai-25              | 15-mai-25  | --                      |                      |
|                     | 13-mai-25              | 14-mai-25  | --                      | 25/05/2025           |
|                     | 11-mai-25              | 12-mai-25  | AG                      | 23/05/2025           |
|                     | 22-avr-25              | 24-avr-25  | AG                      | 04/05/2025           |
|                     | 19-avr-25              | 21-avr-25  | G                       | 02/05/2025           |
|                     | 14-avr-25              | 16-avr-25  | AG                      | 30/04/2025           |
|                     | 12-avr-25              | 13-avr-25  | TL                      | 28/04/2025           |
|                     | 21-mars-25             | 23-mars-25 | AG                      | 06/04/2025           |
|                     | 11-mars-25             | 13-mars-25 | TL                      | 02/04/2025           |
|                     | 09-mars-25             | 10-mars-25 | TL                      | 31/03/2025           |

## Prévision

En raison d'un stock de spores quasiment épuisé, **le modèle RIM-Pro prévoit un risque faible de contaminations primaires.**



## Evaluation du risque

Selon le **modèle Inoki**, le stock d'ascospores ne semble pas complètement épuisé. **Un risque de projections et de contaminations primaires reste possible lors de prochaines pluies.**

La période de libération d'ascospores touche à sa fin mais quelques contaminations primaires restent encore possibles en particulier dans les parcelles dotées d'un fort inoculum initial (balayage – broyage mal ou non réalisés, présence de feuilles dans les filets...).

**Par ailleurs, en parcelles tavelées, des contaminations secondaires peuvent « prendre le relais »,** il est donc très important de surveiller scrupuleusement l'état sanitaire de la végétation car le risque sera élevé chaque fois que les conditions d'humectation seront favorables.



### Résistances aux produits de protection des plantes :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/> Surveillance des Effets Non Intentionnels (ENI) : volet Résistance

Dans le cadre d'Ecophyto, la programmation nationale 2025 de surveillance des Effets Non Intentionnels (ENI) prévoit une surveillance de l'évolution des résistances de la tavelure du pommier et de la tavelure du poirier à la Dodine et au Dithianon. N'hésitez pas à nous contacter en cas de suspicion de résistance à une de ces matières actives sur une de vos parcelles : [aline.bez@fredon-na.fr](mailto:aline.bez@fredon-na.fr) ; 06 24 47 05 07.

## • Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)

### Observations du réseau

Pas de signalement de feu bactérien.

Remarque : on peut observer des dégâts causés par le cèphe du poirier. Ces dégâts peuvent être confondus avec les dégâts de Feu bactérien. Cf paragraphe « cèphe du poirier » dans le chapitre du « Poirier ».

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- La présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses) ;
- La présence d'inoculum dans l'environnement ;
- Des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (cf. tableau ci-dessous).

| Température maximale | Température minimale | Pluie |
|----------------------|----------------------|-------|
| >à 24°C              | -                    | -     |
| >à 21°C              | >à 12°C              | -     |
| >à 18°C              | >à 10°C              | 2 mm  |

## Evaluation du risque

Risque modéré en raison des conditions climatiques fraîches en matinée.

### Mesures prophylactiques

**Lorsqu'un foyer est détecté, la maladie doit impérativement être éradiquée le plus rapidement possible afin d'éviter toute propagation.**

Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie, il est nécessaire de brûler les rameaux atteints et de désinfecter les outils de taille.

## • Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

La pousse active (apparition de nouvelles feuilles) augmente la sensibilité de la végétation à l'oïdium : **les jeunes feuilles sont sensibles et réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.**

Suivant les conditions climatiques (forte humidité de l'air et température comprise entre 10°C et 20°C), les attaques primaires produisent des conidies qui donneront naissance aux foyers secondaires.

### Observations du réseau

Dans les vergers historiquement contaminés et fortement sensibles (ex : variété Parsi), cette maladie est observée ponctuellement sur les jeunes pousses.

#### Evaluation du risque

**La période à risque est en cours, particulièrement élevé** avec une forte hygrométrie de l'air et les températures actuelles qui sont favorables au développement du champignon.

### Mesures prophylactiques

Surveillez les parcelles contaminées en 2024 car en supprimant les pousses oïdiées dès leur apparition, cela permet de réduire l'inoculum primaire et de limiter les risques de contaminations secondaires.



**Rameau oïdié**

(Crédit photo : C. Genin - Limdor)

- **Black Rot (*Diplodia seriata*)**

L'infection primaire a lieu lors de la chute des pétales et elle conduit à la formation de petits fruits noirs « pygmées » visibles en mai-juin, principale source de conidies. Durant la saison estivale, ces conidies vont germer sur les pommes et provoquer des infections secondaires. Pour cela, la température optimale doit être comprise entre 20 et 24°C, avec une humectation de 9 heures.

### Observations du réseau

Des symptômes de black rot sur feuilles sont observés en parcelles sensibles.



**Black rot**

(Crédit photo : A. BEZ – FREDON-NA)

- **Chancre à Nectria** (*Neonectria ditissima*)

### Observations du réseau

Des chancres à Nectria sur rameau sont observés dans les vergers.

#### Mesures prophylactiques :

En période sèche, il est fortement conseillé de supprimer les rameaux porteurs de chancres. Il est préférable de casser les jeunes rameaux plutôt que de les tailler. Les bois de taille doivent être sortis du verger car leur broyage ne ferait que disperser l'inoculum.

#### Evaluation du risque

La période critique débutera en automne (récolte et chute des feuilles constitueront des portes d'entrée au champignon).



**Chancre sur rameau**

(Crédit photo : A. BEZ – FREDON-NA)

- **Rugosité**

### Observations du réseau

Les observateurs nous signalent des dégâts de russetting.



**Russetting**

(Crédit photo : SICA Meylim)

# Ravageurs du pommier

- **Puceron cendré** (*Dysaphis plantaginea*) et **puceron vert** (*Aphis pomi*)

## Observations du réseau

Des pucerons cendrés sont observés dans des feuilles enroulées.

### Seuil indicatif de risque atteint dès que :

- Le puceron cendré est observé dans la parcelle ;
- 15 % des bouquets sont occupés par le puceron vert.



Pousse de pommier avec pucerons verts et feuilles avec des pucerons cendrés  
(Crédit photo : A. BEZ- FREDON NA)

## Evaluation du risque

Période à risque en cours pour l'ensemble des secteurs



### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



### Résistances aux produits de protection des plantes :

À la suite des prélèvements réalisés en 2019, 2020 et 2023, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire**. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

- **Carpocapse** (*Cydia pomonella*)

La durée de vie du papillon varie de 8 à 15 jours. Les papillons s'accouplent à la tombée du jour lorsque les conditions climatiques sont favorables (températures crépusculaires supérieures à 15°C pendant 2 jours et hygrométrie supérieure à 60 %).

**La ponte commence rapidement après l'accouplement et peut durer entre 5 et 12 jours.** Chaque femelle pond environ 50 œufs déposés isolément sur les jeunes feuilles à proximité des fruits au printemps, ou sur les fruits en été, mais seulement si les organes sont secs. **La durée d'incubation de l'œuf est de 90°C jour calculée en base 10** (cumul des fractions de températures moyennes supérieures à 10°C). De ce fait, la durée d'incubation des œufs varie de 8 à 20 jours.



Adulte *Cydia pomonella* piégé  
(Crédit photo 2023 : A. Bez - FREDON NA)

## Observations du réseau

Vol en cours sur le réseau Limousin.

### Seuil indicatif de risque :

L'effectif de piégeage correspond au cumul de trois relevés successifs, généralement réalisés le lundi, le mercredi et le vendredi. En verger non confusé, ce chiffre est comparé au « seuil d'alerte » qui varie en fonction de la surface « couverte » par le piège :

| Surface couverte | 1 ha        | 2 ha        | 3 ha        | 4 ha        |
|------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Seuil d'alerte   | 3 papillons | 4 papillons | 5 papillons | 6 papillons |

**Données de modélisation :** selon les données du modèle Carpopapse DGAL-ONPV/INOKI®,

- À ce jour, entre 27 à 35 % des émergences, 12 à 17 % des pontes selon les secteurs

#### Evaluation du risque

Intensification des pontes et début des éclosions à partir du 23 au 28 mai selon les secteurs, puis intensification attendue vers le 5-10 juin.



#### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La confusion sexuelle est une stratégie respectueuse de l'environnement et non dangereuse pour l'utilisateur. Les diffuseurs doivent être installés dès à présent.

Voir le BSV Hors-Série « Confusion sexuelle en arboriculture » du 14/03/22 via ce lien : [https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220314\\_BSV\\_NA\\_HS\\_Confusion\\_sexuelle\\_Arbo\\_2022\\_cle0a2216-4.pdf](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220314_BSV_NA_HS_Confusion_sexuelle_Arbo_2022_cle0a2216-4.pdf)

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

#### • Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)

La première génération de la tordeuse orientale occasionne des dégâts sur les pousses du pommier tandis que les générations suivantes attaquent les pommes. Les attaques sur jeunes pousses seront visibles au mois de mai. Elles indiquent une pression de la tordeuse orientale pouvant être préjudiciable sur fruits. Il est important de maîtriser la première génération afin de limiter l'impact des futures générations sur fruits.

#### Observations du réseau :

Depuis début mai, 5 captures de Tordeuse orientale du pêcher ont été enregistrées dans le secteur de Sarrazac (24), et 13 captures dans celui de Méasnes (23).



**Tordeuse orientale du pêcher et Petite tordeuse des fruits**

(Crédit photo : A. BEZ - FREDON NA)

#### Evaluation du risque

Selon les secteurs, précoce (sud Corrèze), le modèle Tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, montre qu'à ce jour, 98 à 99% du potentiel de pontes et 95 à 97% du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été atteints. Le second vol pourrait débuter entre le 28 mai et le 08 juin, et les pontes de la seconde génération commenceraient à partir du 31 mai et 12 juin.



## Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

### • La petite tordeuse des fruits (*Cydia lobarzewskii*)

#### Observations du réseau

Un total de 7 captures de Petite tordeuse des fruits a été enregistré dans les secteurs de Méasnes (23), et Voutezac (19).

### • Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)

#### Observations du réseau

Observation d'acariens rouges dans les parcelles sensibles en conventionnel et en culture biologique.

**Le seuil indicatif de risque est atteint si 60 % des feuilles de rosette sont occupées par au moins une forme mobile.** Si au moins 30 % de feuilles sont également occupées par des phytoséiides (acariens prédateurs : *T. pyri*, *A. andersoni*...), le seuil peut être relevé à 80 %.



**Acariens rouges sur feuille**  
(Crédit Photo : FREDON NA)

#### Evaluation du risque

La pousse active (sortie de nouvelles feuilles) limite le risque de nuisibilité pour les organes végétatifs (feuilles, fruits). Toutefois, le risque de décoloration des feuilles peut être élevé en cas de forte population.



## Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

### • Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testudinea*)

Les larves éclosent 10 à 14 jours après les pontes et provoquent deux types de dégâts :

- Dégâts primaires : les jeunes larves mangent la chair sous l'épiderme de la première pomme rencontrée, provoquant un sillon caractéristique à la surface du fruit qui le déformera lors de son grossissement ;
- Dégâts secondaires : les larves des stades suivants entrent en moyenne dans 2 à 5 fruits et des excréments brunâtres caractéristiques sont présents dans le fruit et au niveau de l'orifice de sortie de la larve. Le développement larvaire se termine fin mai à mi-juin : le fruit dévoré tombe et la larve s'enfonce dans le sol pour y tisser son cocon. L'adulte n'en sortira qu'au printemps de l'année suivante.



**Dégât secondaire et larve d'Hoplocampe**  
(Crédit photos : FREDON NA)

#### Observations du réseau

Des dégâts sont observés en verger de poiriers (secteur Vignols).

**Le seuil indicatif de risque** est de 20 à 30 adultes capturés par piège pendant la floraison.

## Evaluation du risque

La période de ponte est terminée et les larves se développent désormais à l'intérieur des fruits. Dans les parcelles à risque, un comptage sur 500 fruits (20 fruits sur 25 arbres) permettra de quantifier les dégâts et d'évaluer le risque pour la prochaine campagne (mise en place de pièges).



## Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Le vol étant terminé, les pièges doivent être retirés pour éviter de capturer les auxiliaires ou des insectes pollinisateurs.

En cas de détection de jeunes fruits touchés par l'hoplocampe, il est fortement conseillé de les supprimer pour limiter les dégâts secondaires.

### • Punaises phytophages

#### *Halyomorpha halys* : la punaise diabolique

Cette espèce invasive et très polyphage peut être facilement confondue avec d'autres punaises autochtones, notamment *Rhaphigaster nebulosa*.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la page : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/20532/Agiir-Punaise-diabolique>.

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

**Dans la zone limousine** un piège a été mis en place en parcelle de pomme dans le projet MODHALYS. Cette semaine 6 punaises ont été capturées (secteur Voutezac).



Ponte de punaise *Rhaphigaster nebulosa*

(Crédit photo 2025 : A. BEZ - FREDON NA)

Projet MODHALYS, cliquer sur le lien suivant : [projet MODHALYS](#).

Deux autres pièges ont été posés début mai dans deux autres parcelles de pommiers. Total des captures cette semaine : 7 punaises sur secteur Objat

## Evaluation du risque

Il est possible de réaliser des frappages en verger afin de détecter la présence de punaises.

### • Cercope sanguin (*Cercopis sanguinolenta*)

#### Observations du réseau

La présence d'adultes de Cercope sanguin et les dégâts visibles sur les feuilles ont été observés dans le verger.

## Evaluation du risque

Ce ravageur est peu préjudiciable pour le pommier.



Cercope sanguin et dégâts sur feuilles

(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

### • Cécidomyies

La cécidomyie des feuilles du pommier (*Dasineura mali*) et la cécidomyie des feuilles du poirier (*Dasineura pyri*) sont des moucheron (1,5 à 2 mm) qui pondent à l'aisselle des feuilles encore enroulées. Les larves piquent les feuilles qui restent enroulées longitudinalement.



Larves de cécidomyie

(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

## Observations du réseau

La présence de larves dans les feuilles enroulées a été observée dans un verger sur Arnac Pompadour. Ce ravageur a peu d'incidence dans les vergers adultes, mais il est problématique dans les jeunes vergers.

### Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

## Poirier

### • Stade phénologique

Les poiriers sont actuellement en phase de grossissement des fruits : Stade T (BBCH 74)

## Ravageurs du poirier

### • Psylle (*Cacopsylla pyri*)

Les caractères distinctifs sont les suivants :

- Larves jeunes L1, L2, L3 : taille plus petite, couleur jaunâtre, ébauches alaires petites et séparées ;
- Larves âgées L4, L5 : plus grande taille, couleur brunâtre, superposition des ébauches alaires.

**Le seuil indicatif de risque** est atteint dès que 10 % des pousses sont occupées par des œufs ou des larves pour 100 pousses observées.



**Larves de psylles**

(Crédit Photo : FREDON NA)

### Evaluation du risque

La gestion de ce ravageur doit s'envisager sur les jeunes larves.



### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. Cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles. L'intervention est à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

### Méthodes alternatives :

Le développement de ce ravageur est favorisé par une forte croissance végétative, il est donc indispensable de réaliser une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée, notamment en conservant un environnement favorable.

- **Phytopte du poirier** (*Eriophyes pyri*)

Les adultes passent l'hiver en colonies pouvant atteindre une cinquantaine d'individus sous les écailles des bourgeons. Au printemps, ils envahissent les jeunes feuilles encore enroulées. 2 générations se succèdent chaque année : la 1<sup>ère</sup> apparaissant en avril/mai est la plus nuisible, la 2<sup>ème</sup> survient début juin. Dès le milieu de l'été, les femelles rejoignent leurs gîtes d'hivernation.

#### Observations du réseau

Quelques dégâts observés ponctuellement.



**Dégâts de Phytopte du poirier**  
(Crédit Photo : FREDON NA)

#### Evaluation du risque

Surveillez vos vergers surtout les plus sensibles aux phytoptes.



#### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

#### Mesures prophylactiques :

Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.

- **Cèphe du poirier** (*Janus compressus*)

Les dégâts qu'il provoque ressemblent, au début, à ceux causés par le feu bactérien (mai-juin) : un flétrissement soudain de jeunes pousses qui se recourbent en crosse ; les feuilles noircissent, fanent puis se dessèchent. Ces blessures sont causées par la femelle lors de la ponte.

L'observation de ces symptômes signifie que les éclosions sont imminentes. Elles auront lieu lorsque la pousse sera totalement desséchée. Les larves foreront alors une mine descendante et réaliseront leur cycle à l'intérieur de la pousse.



**Dégâts de Cèphe du poirier**  
(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

#### Observations du réseau

Des symptômes visibles dans une parcelle contaminée (secteur de Vignols). L'agent pathogène est particulièrement nuisible en pépinière et sur les jeunes arbres. À ne pas confondre avec le feu bactérien.

#### Evaluation du risque

Il est conseillé de supprimer les pousses attaquées afin de diminuer les populations pour l'année suivante.

- **Puceron mauve** (*Dysaphis pyri*)

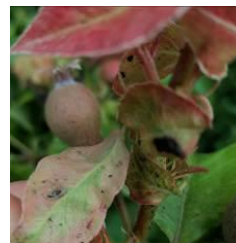
#### Observations du réseau

Des foyers de pucerons mauves sont observés en parcelle de poiriers sur le secteur de Vignols.

**Seuil indicatif de risque** : dès que ce puceron est présent.

#### Evaluation du risque

La période à risque de développement des populations est en cours.



**Foyer de pucerons mauves sur poirier**  
**présence de larves de syrpe** (Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)



#### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

- **Hoplocampe du pommier** (*Hoplocampa testudinea*)

#### Evaluation du risque

Cf paragraphe « [Hoplocampe](#) » dans le chapitre « Pommier ».

## Maladies du poirier

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

#### Evaluation du risque

Cf paragraphe « [Tavelure](#) » dans le chapitre « Pommier ».

- **Feu bactérien** (*Erwinia amylovora*)

#### Evaluation du risque

Cf paragraphe « [Feu bactérien](#) » dans le chapitre « Pommier ».

## Auxiliaires

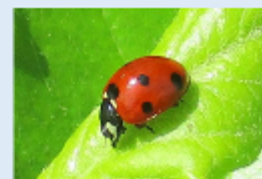


**Cantharide, coccinelle à points jaunes et coccinelle à points noirs**

(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

## Coccinelles

Insectes appartenant à l'ordre des coléoptères. Elles sont reconnaissables facilement à leurs taches colorées, dans la majorité des cas, lorsqu'elles sont adultes. La famille des Coccinellidae est composée d'environ 6000 espèces, la plus connue en France étant rouge à 7 points (*Coccinella septempunctata*). Chaque espèce a son type d'habitat bien précis.

**Cycle biologique**

Le stade larvaire dure entre 12 jours et un mois. Elles se transforment ensuite en nymphes pendant une moyenne de 8 jours avant d'atteindre le stade adulte. Leur durée de vie est d'environ 1 an.

**A retenir** : la larve et la forme adulte partagent généralement le même régime alimentaire ainsi que le même habitat.

**Rôle(s) d'auxiliaire**

Une majorité des coccinelles est prédatrice de pucerons. La larve comme la forme adulte s'en nourrissent directement sur les plantes attaquées. D'autres consomment des cochenilles (*Rodolia cardinalis*), des acariens (*Stethorus pusillus*) ou encore des mycéliums de champignons (*Psyllobora vigintiduopunctata* utilisable contre l'oïdium par exemple).

Plus d'informations sur la page Ephytia INRAE dédiée : <https://ephytia.inra.fr/fr/C/20853/Biocontrol-Coccinelles>

Les notes sont accessibles en cliquant sur les liens ci-dessous.



Ces documents ont été réalisés par un collège de rédacteurs, associant des membres du MNHN, des référents experts de la DGAL, des agents du BSV mais aussi des acteurs du réseau BSV de plusieurs chambres régionales d'agriculture, du CIRAD, de l'INRAE ainsi que des professionnels producteurs agricoles.

# Guide fruits à pépins

## Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes :** FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*